



BIM

Bulletin d'Informations Municipales



Sommaire

État civil	3
Des noces d'Or à Recy	4
2014 : Année d'élections	5
15 ans pour la carte d'identité	6
Les rythmes scolaires	8
Agenda 2014	10
Les Associations	11



Mot du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis,

L'année 2013 qui vient de s'achever aura été marquée par l'engagement de travaux importants sur le territoire de la commune.

Nous avons en effet le plaisir d'accueillir sur le parc industriel deux nouvelles entreprises, à savoir la SCAPEST, poids lourd de la grande distribution sur une première tranche de 17 hectares incluant le centre de traitement automatique de commandes et la Société l'Étoile Champenoise, complexe de messagerie routière.

Nous ne pouvons que nous réjouir de ces implantations qui contribueront à développer l'emploi et les retombées économiques sur l'agglomération.

Après un travail fastidieux et important, notre Plan d'Occupation des Sols (POS), transformé en Plan Local d'Urbanisme (PLU) devrait être approuvé dans les prochains mois. Ce document important nous permettra de poursuivre le développement raisonné et harmonieux et préparer au mieux l'avenir de notre commune et le bien être de tous nos habitants.

Bonne et heureuse année 2014.

Michel VALTER
Maire de Recy

Infos Mairie

- La Mairie est FERMÉE au public LE MATIN -

Elle est ouverte au public :
Tous les jours de

13 h 30 à 18 h 00.

Permanence du Maire :
Chaque samedi de 9 h 00 à 10 h 30
(prendre rendez-vous au secrétariat)

Tél. : 03 26 68 36 45 (à partir de 11 heures)
Fax : 03 26 21 43 06
Site Internet : www.recy.fr
Email : mairie@recy.fr

Groupe Scolaire des Mésanges :
École Maternelle : **06 72 70 76 81**
École Primaire : **03 26 68 44 37**

Informations Diverses



N° utiles :

« Allo service public »	39 39	Assistante Sociale :	03 26 65 18 82
Cités en Champagne :	03 26 26 17 60	Mairie de Recy :	03 26 68 36 45
Collecte Sélective :	0 800 875 615	Préfecture de la Marne :	03 26 26 10 10
Véolia eau : (eau et assainissement)	0 810 463 463	SITAC Bus :	03 26 69 59 00
Mairie de Châlons :	03 26 69 38 00	Tribunal d'Instance :	03 26 69 27 35

Adresses Internet utiles :

www.service-public.fr	<i>pour toutes vos démarches administratives</i>
www.marne.pref.gouv.fr/	<i>site de la Préfecture de la Marne</i>
www.marne.equipement.gouv.fr	<i>site de la Direction Départementale des Territoires</i>
www.recy.fr	<i>site de Recy</i>
www.citesenchampagne.net	<i>site de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne</i>

Etat Civil

2013

Naissances



Milan PICAUDÉle 14 juillet
Anouck PAGET le 1^{er} août
Clovis BLANDINle 13 août

Ethan JULES MARCHANTle 23 octobre
Gaspard DEBELLUle 25 décembre

Mariages

Marc-Antoine WALSHOFER & Laurence JACQUOTle 31 août
Nicolas VUILLEMIN & Laétitia SIMONle 9 novembre



Décès

André AUBOIN le 21 juillet
Colette OSWALD née RICAND le 16 octobre
Dominique AUGUSTE le 6 décembre



Décès de Monsieur André AUBOIN

Le 21 juillet 2013, s'éteignait **André AUBOIN**, à l'âge de 95 ans. Figure indissociable de la vie publique de notre village, il fut conseiller municipal de 1965 à 1971, puis Adjoint au Maire de 1972 à 1977.

Monsieur AUBOIN a été très impliqué dans la vie associative de la commune puisqu'il est à l'origine de la création de la société de Pêche « La Boudiche », il a été membre actif d'Entr'Aide et Amitié, du Club du 3^{ème} Âge, de l'Amicale des Anciens Combattants, mais il fut également un fervent supporter du Basket de l'Éveil de Recy Saint Martin où il était présent à chaque match.

Sa vie professionnelle n'était pas de tout repos puisqu'en tant qu'apiculteur, il ne gérait pas moins de 300 ruches disséminées dans plusieurs communes, en plus de Recy.

Le 30 octobre 2010, Monsieur AUBOIN s'est vu remettre le diplôme d'honneur des Anciens Combattants de la Seconde Guerre mondiale des mains de Monsieur le Maire, pour son parcours hors du commun durant la période d'occupation (voir bulletin d'informations municipales de Recy n° 51 de Janvier 2011).



À toute sa famille, nous renouvelons nos sincères condoléances et l'expression de toute notre sympathie.

Dominique AUGUSTE nous a quittés.

Ancien pompier volontaire de notre commune, **Dominique AUGUSTE** est décédé le 6 décembre 2013, à l'âge de 56 ans, des suites d'une longue maladie.

Président de la Société de Pêche « La Boudiche », nous garderons de Dominique l'image d'un homme d'une grande discrétion.

À sa famille, nous renouvelons nos sincères condoléances et tout notre soutien.

Recensement Militaire



Les jeunes, **filles et garçons**, doivent se faire recenser à la Mairie dès l'âge de **16 ans**.

Une attestation de recensement leur sera alors remise.

Si vous n'avez pas été recensé, veuillez prendre contact avec la Mairie pour une éventuelle régularisation. Le recensement

militaire entraîne l'inscription automatique sur la liste électorale à la majorité (sauf en cas de changement d'adresse).

Assistante Sociale



Une Assistante Sociale tient une permanence à la Mairie, le 3^{ème} mardi de chaque mois de 14 h à 15 h.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter directement la Circonscription de la Solidarité Départementale, Châlons Rive Gauche, 13 rue du Lieutenant Loyer à Châlons en Champagne.

Tél. : 03.26.65.18.82.

Des noces d'or à la Mairie de Recy

Michèle et Roger ont fêté leur 50^{ème} anniversaire de mariage

Le 13 juillet 2013, **Michèle et Roger LEBEUF**, accompagnés de leur famille, se sont rendus à la Mairie sur l'invitation de Monsieur le Maire et de son Conseil Municipal afin de fêter leurs noces d'or.

C'est le 6 juillet 1963, devant Fernand VITRY, Maire de Recy que Roger prenait pour épouse Michèle. Le premier Adjoint au Maire n'était autre que Monsieur André AUBOIN, père de Michèle.

Ce couple s'est longtemps impliqué dans la vie associative : ERSM Basket pour Michèle et Anciens Combattants pour Roger, ou encore l'association TAMALOU qu'ils rejoindront ensuite.



« **Mimie** » et **Roger** se sont vu remettre le diplôme des noces d'or, ainsi qu'un livre sur la Marne, et un bouquet de fleurs. La cérémonie a été conclue traditionnellement par le verre de l'amitié avec la famille et le Conseil Municipal.

Assistances Maternelles

Valérie BEISSERT	9 bis Route de Louvois	03.26.65.86.39
Isabelle BELGRAND	21 rue des Étangs	03.26.22.45.23
Élisabeth BOUCHER	11 rue Marcel Jesson	03.26.21.56.26
Élisabeth BOURLETTE	29 rue Marcel Jesson	03.26.65.26.96
Sally CHAMPAGNE	12 bis Route de Louvois	03 26 67 00 39
Stéphanie DENNEVAL	11 rue des Tournelles	03.26.64.49.42
Corinne HORVILLE	4 ruelle Jean Le Bon	03.26.22.41.67
Dyane KASZA	17 rue des Étangs	06.75.26.98.61
Delphine MICHEL	24 rue des Étangs	09.80.63.76.83
Delphine WATIER	11 rue des Étangs	03.26.67.30.79

www.assistante.maternelle.marne.fr si vous recherchez une assistante maternelle

Cambriolages

(Rappel)

Discrétion & vigilance

La multiplication des cambriolages dans nos villages au cours des derniers mois, nous conduit à vous conseiller sur l'attitude qui pourrait être la vôtre :

- Soyez attentifs aux présences insistantes et étrangères dans votre quartier (individu ou véhicule), il peut s'agir de repérage ;
- Dans le cas de véhicules qui vous sembleraient douteux, relevez le numéro d'immatriculation et le type de véhicule (marque et couleur) ;
- Des appels suspects sur votre téléphone fixe (raccrochage de l'appelant dès que vous répondez par exemple) peuvent signifier un « sondage » effectué sur votre présence ou vos horaires ;
- Certains cambrioleurs utilisent des signes de reconnaissance tracés au stylo, au crayon ou à la craie. Si vous voyez de tels signes, recopiez les sur papier, prenez une photo et contactez la Police, il ne faudra pas tarder à les effacer...



Si vous êtes confrontés à l'une de ces situations, n'hésitez pas à contacter soit la Mairie au 03.26.68.36.45 ou directement la Cellule Anti-Cambriolages de la Police de Châlons en Champagne au 03.26.66.27.87 ou 03.26.66.27.26.

Élections

2014 : année électorale.

Les **23 et 30 mars 2014***, de 8 heures à 18 heures, vous serez appelés aux urnes afin d'élire les Conseillers Municipaux de la commune, pour les 6 prochaines années.

Bien comprendre le nouveau mode de vote...

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste s'applique désormais aux communes de 1 000 habitants ou plus, donc à Recy.

Ainsi, le vote se déroule au **scrutin proportionnel de liste**. Les candidats se présentent en listes complètes et le **panachage n'est pas autorisé** (pas de modification possible). Une liste est élue dès le premier tour si elle obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et 25 % des électeurs inscrits. Dans le cas contraire un second tour est organisé, seules les listes ayant obtenu, au premier tour, 10 % des suffrages exprimés peuvent y participer. Les listes ayant obtenu 5 % des suffrages exprimés peuvent néanmoins fusionner avec une autre liste présente au second tour. La liste qui arrive en tête au second tour bénéficie d'une prime majoritaire de 50 % et se voit ainsi attribuer d'office la moitié des sièges du Conseil Municipal. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre les listes ayant obtenu 5 % des suffrages exprimés.

Parmi les autres changements, la parité obligatoire, également à partir de 1 000 habitants. Il doit y avoir autant de femmes que d'hommes sur les listes, avec alternance obligatoire une femme/un homme.

En outre, l'élection des conseillers communautaires se fera en même temps que les conseillers municipaux, selon la formule : un seul bulletin, mais deux listes.

**dates changées, fixées par décret en septembre 2013.*

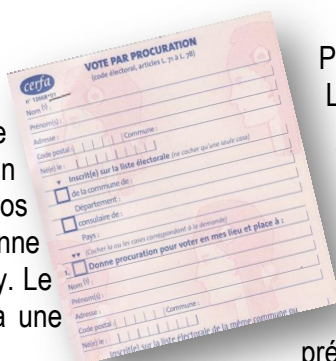
Dimanche 25 mai sera également un jour d'élection pour la France, puisqu'il faudra élire nos représentants européens



Le vote par procuration

En cas d'absence, sachez que vous avez la possibilité de vous faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de votre choix pour voter en vos nom et place, à condition que cette personne soit inscrite sur la liste électorale de Recy. Le nombre de procuration est alors limité à une seule par personne.

Pour se faire, il vous faudra vous rendre au Commissariat de Police, à la Gendarmerie, au Tribunal d'Instance ou auprès des autorités consulaires pour les personnes vivant à l'étranger.



Pièces à fournir :

Le mandant (demandeur) doit fournir un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire).

Lors de l'établissement de la procuration, le mandant remplit un formulaire sur place où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse, date et lieu de naissance).

Durée de validité : En principe, la procuration est établie pour une seule élection, mais le mandant peut aussi l'établir pour un scrutin (pour un scrutin : 1^{er} tour, 2^{ème} tour ou les deux) ou pour une durée définie (jusqu'à un an).

18 ans en 2014...

Les années d'élection, tout jeune ayant atteint l'âge de 18 ans avant le premier tour de l'élection (soit, pour cette année, avant le 23 mars ou le 25 mai), pourra s'inscrire et aura ainsi la possibilité de voter (il conviendra de se rapprocher de la Mairie afin de s'assurer de la bonne inscription sur la liste électorale).

CNI 15 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures passe de 10 à 15 ans.

Attention, cette prolongation ne concerne pas les CNI délivrées aux mineurs qui resteront toujours valables 10 ans.

Cet allongement de 5 ans concerne à la fois :

- les nouvelles CNI délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014,
- les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'implique aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

À noter : pour ceux qui souhaitent voyager avec une CNI dont la date initiale de validité est dépassée, il est possible de télécharger sur le site du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'intérieur un document leur permettant de justifier de cette mesure auprès des autorités étrangères concernées.



Nouvelle Communauté d'Agglomération

Comme déjà annoncé dans notre précédent Bulletin d'Informations Municipales, les nouvelles instances communautaires viennent d'être mise en place au 1^{er} Janvier de cette nouvelle année.

La Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne est donc passée de 14 à 38 communes.

La gouvernance est assurée par 79 délégués : 1 Président, 15 Vice-Présidents, 10 Présidents pour chacune des 10 commissions.

Le règlement, les statuts et les compétences ont été adoptés et les délégations attribuées.

Il est à noter que ce nouvel EPCI a fait l'objet d'un accord de neutralisation fiscale et budgétaire entre les Maires des 38 communes.

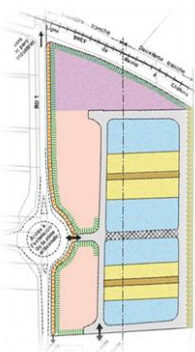
cette organisation aura une validité de 3 mois, dans la mesure où elle devra être revue après les élections municipales qui se tiendront les 23 et 30 mars prochains.



Zone artisanale

Après quelques attermoissements dans les démarches administratives du permis de lotir, ce projet est sur les rails pour un commencement de travaux programmé fin février.

On peut sans risque particulier estimer la durée de ces derniers à 3 ou 4 mois. La mise en service de cette zone artisanale devrait avoir lieu courant juin.



Antenne relais orange™

Nous avons signé avec Orange une convention pour la mise en place d'une antenne relais sur le territoire de notre commune.

Compte tenu des difficultés que semble rencontrer Orange, suite à la venue d'un nouvel opérateur, ce projet a été retardé.

Nous continuons de suivre de dossier en espérant une évolution favorable au cours de cette année.

INSEE

Au 1^{er} janvier 2014, la population légale de Recy est de **1 059** Recyots et Recyotes.

Du 3 février au 1^{er} mars, l'INSEE, par le biais d'une enquêtrice accréditée, réalise une enquête sur les « risques psycho-sociaux au travail ». Elle a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions. Merci de bon accueil qui lui sera réservé.



Collecte Sélective

 **N°Vert 0 800 875 615**

Rappel des jours de collectes des déchets :

Type de déchets	Contenant	Jours
Déchets ménagers	Container gris	le mercredi
Emballages	Sacs jaunes	le mercredi
Déchets verts	Container vert	le lundi
Les monstres	---	Ramassage trimestriel les vendredis : 11 avril, 11 juillet et 10 octobre
Le Papier	Point d'Apport Volontaire ⁽¹⁾	
Le Verre		

APPEL GRATUIT

(1) Des PAV se situent rue de Châlons (face à la boulangerie), Voie des Épinettes (en extrémité du cimetière) et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.

!!! Ces PAV ne sont pas destinés à recevoir les ordures ménagères !!!

(1) Des PAV se situent rue de Châlons (face à la boulangerie), Voie des Épinettes (en extrémité du cimetière) et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.



Bac vert

JOURS DE REPORT

Lundi 21 avril avancé au samedi 19 avril
Lundi 9 juin avancé au samedi 7 juin
Lundi 14 juillet avancé au samedi 12 juillet



RAPPEL : Les conteneurs doivent être sortis la veille ou le matin de la collecte (de bonne heure...) et rentrés au plus tard le soir du ramassage !

Toutes les infos : www.citesenchampagne.net rubrique Collecte sélective

DÉCHÈTERIE DE CITÉS EN CHAMPAGNE

Chemin des Grèves à Châlons – Tél. : 03 26 21 77 85

Horaires d'ouverture aux particuliers :

Lundi : 9 h à 19 h – du mardi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 19 h - Samedi : 9 h à 19 h – Dimanche : 9 h à 13 h

Point d'Apport des Déchets Verts

Le PADV, situé entre Recy et Saint Martin sur le Pré, est accessible de 10 h à 12 h chaque samedi des mois d'avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre, sur présentation au gardien du site, de la **carte d'accès** à retirer en Mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Groupe Scolaire « Les Mésanges »

Effectifs 2013 – 2014

Les effectifs du groupe scolaire « Les Mésanges » sont les suivants :

- **51 élèves pour la maternelle*** :
 - ☞ 2 tout-petits, 15 petits et 6 moyens pour Christine MARTIN aidée de Sylviane MOUTON,
 - ☞ 14 moyens et 14 grands pour Ghislaine DEJEU, Directrice, aidée de Marylise SIMON
- **73 élèves pour l'école élémentaire :**
 - ☞ 17 CP et 6 CE1 pour Sylvie BOURDON, Directrice,
 - ☞ 6 CE1 et 15 CE2 pour Catherine STROBBE,
 - ☞ 16 CM1 et 13 CM2 pour Marie-France CANAMAS.



Sur le chemin de l'école en septembre 2014...

Les horaires du groupe scolaire « Les Mésanges » ont fait l'objet d'une modification à la rentrée scolaire 2013, afin de permettre deux services à la cantine, la fréquentation de cette dernière étant en évolution constante.

La réforme des rythmes scolaires, qui sera mise en place sur notre commune à la rentrée de septembre 2014, entrainera une modification des horaires des fins de cours.

Les élus municipaux, en concertation avec les enseignants, travaillent depuis de nombreux mois sur l'application de la réforme des rythmes scolaires et une enquête a été conduite auprès des parents courant décembre, afin de cerner leurs besoins et attentes.

ZOOM SUR LES RESULTATS DE L'ENQUETE

Du côté de la Maternelle

33 parents ont répondu sur 51 (65 %) :

- 16 enfants fréquenteront l'accueil périscolaire du soir à 15h45
- 7 enfants resteront à l'école jusqu'à 16h30
- 7 enfants resteront à l'école jusqu'à 17h30

Du côté de l'Élémentaire

63 parents ont répondu sur 73 (86 %) :

- 51 élèves fréquenteront l'étude surveillée à 15h45
- 28 parents ont répondu qu'ils seraient favorables à la pratique d'une activité après 17h
- Seulement 7 enfants fréquenteront quotidiennement l'accueil après 17h

Globalement

- 51 parents (Maternelle + Élémentaire) souhaitent que leurs enfants pratiquent une activité : 35 seraient prêt à y contribuer financièrement, 18 sont défavorables à cette possibilité.
- Une grande majorité des parents est favorable à l'adoption des horaires 9h-12h pour le mercredi matin (55 contre 26).

Les décisions prises aujourd'hui et qui seront applicables sans réserve en septembre 2014 :

Horaires du groupe scolaire :

Lundi – Mardi – Jeudi –Vendredi : 8 h 30 – 11 h 30 et 13 h 30 – 15 h 45
Le mercredi : 9 h à 12 h



Un accueil périscolaire payant est maintenu le matin de 7 h 45 au début des cours.
Une garderie gratuite sera maintenue de 11 h 30 à 12 h le lundi mardi jeudi vendredi

Au choix pour les élèves de la maternelle :

- Sortie de l'école à 15 h 45
- Sortie du périscolaire à 16 h 30
- Sortie du périscolaire à partir de 17 h jusqu'à 18 h

Pour les enfants en maternelle, des activités dirigées seront mises en place de 15 h 45 à 17 h, puis un accueil en garderie sera possible jusqu'à 18 h.
Les activités dirigées seront, pour certaines, encadrées par le personnel communal (bricolage, art plastique, jardinage, lecture de contes...).

Deux ateliers d'activités d'éveil musical (recherche d'un animateur en cours) et d'éveil à l'anglais (animateur retenu) seront proposés deux jours par semaine.
Ces activités se feront en petit groupe de 6-8 élèves maximum et dureront de 15 à 20 minutes.

Il a été convenu qu'il n'y aurait pas de surcoût pour les activités mises en place en école maternelle.

Le coût retenu sera uniquement celui de la garderie actuelle.

Au choix pour les élèves de l'élémentaire :

- Sortie de l'école à 15 h 45
- Fréquentation de l'étude surveillée : sortie de l'école à 17 h* Attention : pas de sortie possible à 16 h 30 !
- Fréquentation de la garderie possible ensuite jusque 18 h

**Le nombre d'élèves de l'élémentaire qui fréquentera quotidiennement l'accueil après 17h étant seulement de 7, il a été décidé en commission municipale qu'il n'y aurait pas d'activités proposée dans l'enceinte de l'école après 17h, mais un accueil en garderie.*



Révision du POS en PLU

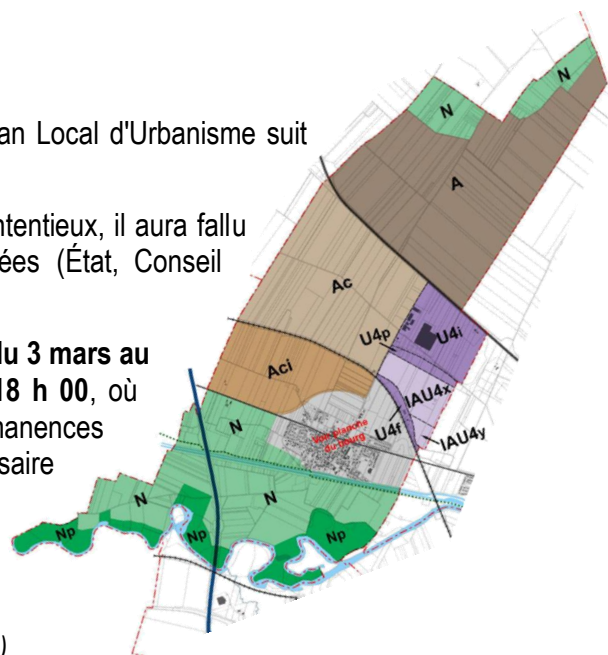
Plan d'Occupation des Sols et Plan Local d'Urbanisme

La procédure de révision de notre Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme suit son cours.

À la demande des services de l'État, en vu d'éviter tout risque de contentieux, il aura fallu lancer une nouvelle concertation des Personnes Publiques Associées (État, Conseil Régional, Conseil Général, CCI...).

Suite à la réception des différents avis, l'enquête publique a été fixée **du 3 mars au 4 avril 2014** et se tiendra à la Mairie tous les jours **de 13 h 30 à 18 h 00**, où chacun pourra consulter le dossier. Monsieur le Maire tiendra 2 permanences les samedis **15 et 29 mars de 9 h à 11 h**. Monsieur le Commissaire enquêteur sera quant à lui présent en Mairie durant 3 permanences :

- Jeudi 6 mars de 15 h 00 à 18 h 00
- Mardi 18 mars de 9 h 00 à 12 h 00
- Vendredi 4 avril de 15 h 00 à 18 h 00 (*clôture de l'enquête*)



Une publicité sera faite dans différents médias pour annoncer l'enquête publique.

Le Plan Local d'Urbanisme devrait être approuvé d'ici le mois de mai de cette année.

Plan Communal de Sauvegarde

Le Poste de Commandement Communal est maintenant opérationnel...

Dans les Bulletins d'Informations Municipaux précédents, nous vous informions des moyens mis en place pour mettre en œuvre des mesures de sauvegarde au profit des habitants de la commune, en cas d'événements graves (inondations, tempêtes, grands froids, fortes chaleurs, risques technologiques...).

Il y a d'abord eu la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), avalisé par la Préfecture de la Marne en été dernier et, simultanément, la préparation de la constitution du Poste de Commandement Communal (PCC), composé des Conseillers Municipaux, chargé de coordonner les mesures de sauvegarde en liaison ou non avec la Croix Rouge, selon l'importance des événements. Enfin, il y a eu la création de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC), directement sous l'autorité du Maire, avec ses 23 membres bénévoles, qui constitue une force d'appoint pour mettre en œuvre principalement les premières mesures de sauvegarde de la population.

Fin septembre 2013, tous les ingrédients étaient en place pour tester le dispositif.

Le mardi 19 novembre 2013, à 18 h 00, le Maire avait décidé de tester les moyens d'alerte pour activer le PCS en mettant sur pied le PCC et en convoquant à 18 h 10 les membres de la RCSC.

Seuls les Conseillers Municipaux avaient été prévenus de cet exercice lors d'une réunion du conseil municipal. Pour ce qui concerne les membres de la Réserve, bien que la convocation s'est faite d'une manière totalement inopinée, ils ont répondu présents en nombre et dans des délais très acceptables pour une intervention rapide et efficace.

L'analyse à posteriori a permis de déceler des améliorations à mettre en œuvre et de noter les suggestions diverses des participants...



La Réserve Communale de Sécurité Civile

Centenaire de 1914

Dans le cadre du "Centenaire de 1914", la cérémonie du 11 novembre prochain sera dédiée aux Soldats inscrits sur le Monument aux Morts de la Commune et une exposition est en préparation pour leur rendre hommage.

Nous serions reconnaissants aux familles concernées et toutes personnes en possession de documents ou photos les concernant de nous les apporter en communication afin d'enrichir leur "fiche mémoire".

Renseignements auprès de Gérard Regnauld 06.86.83.10.66.
regnauld.gerard@gmail.com

Téléthon 2013



domicile sur trois dimanches, marché de Noël, vente de gâteaux et gaufres (Familles Rurales), passage du Père Noël (en personne !), randonnées (Tamalou), fabrication de gâteaux (CPE et ERSM Gym Volontaire), danses diverses (Sun Danse et section Danse de l'ERSM), etc....

Ces diverses activités ont permis de recueillir la somme de 4 641,73 € à laquelle s'ajoute 516 € de dons, soit au total 5 157,73 € pour la recherche sur toutes les maladies, génétiques, rares et plus communes.

Nous remercions les généreux Recyots, les autres personnes qui se sont jointes et la troupe des Sarrybiens sensibles à cette action humanitaire qu'est le Téléthon.

Les Associations organisatrices.

Location de salles

Conditions et tarifs

Pour une location le samedi, les salles seront mises à disposition tout le week-end et le tarif pour 48 h sera appliqué.

Seule la salle Orange peut être louée le dimanche uniquement. Par conséquent, la salle sera mise à disposition le dimanche matin et sera facturée sur la base du tarif 24 heures.

Nous rappelons que la location des salles est **uniquement réservée aux habitants de Recy**.

La salle Orange :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	95 €	180 €
Avec chauffage	125 €	235 €
Vaisselle	40 €	

La Salle des fêtes Maurice SIMON :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	220 €	350 €
Avec chauffage	285 €	470 €
Vin d'honneur	120 €	

Le bruit étant l'affaire de tous, nous demandons à tout locataire de cette salle de bien vouloir veiller au respect du voisinage en limitant le bruit passé 22 heures.



Agenda 2014

Quand ?*	Quoi ?	Qui ?	Où ?
Février			
Samedi 15	Théâtre	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Mars			
Dimanche 23	Bourse aux vêtements	ERSM Gym Volontaire	Salle Maurice SIMON
Vendredi 28	Assemblée Générale	Familles Rurales	Salle des associations
Samedi 29	Repas de Printemps	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Avril			
Dimanche 6	LOTO	Familles Rurales	Salle Maurice SIMON
Samedi 12	Troc	Entr'Aide et Amitié	Salle des associations
Dimanche 13	Carnaval	Conseil de Parents d'Élèves	Salle Maurice SIMON
du 22 au 25	Semaine d'activités	Conseil de Parents d'Élèves	Salle Maurice SIMON
Mai			
Mardi 6	Assemblée Générale	Familles Rurales Marne	Salle Maurice SIMON
Dimanche 11		ERSM Sun Dance	Salle Maurice SIMON
Dimanche 25	Brocante	Tamalou	
Samedi 31	Randonnée Gourmande	ERSM Badminton	
Juin			
Vendredi 13	Assemblée Générale	Football Club Saint Martin	Salle Maurice SIMON
Lundi 16	Assemblée Générale	ERSM Basket	Salle Pierre ARNOULD
Vendredi 20	Fête des Écoles	Écoles	Salle Maurice SIMON
Samedi 21	Troc	Entr'Aide et Amitié	Salle des Associations
Samedi 21	Fête de la Musique	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Samedi 28	Spectacle	Baladys	Salle Maurice SIMON
Samedi 28	Gala de danse	ERSM Danse	Salle Pierre ARNOULD
Dimanche 29	Concours de boules	ERSM Basket	
Juillet			
Lundi 14	Fête Nationale	Commune / Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Jeudi 17	Pique Nique	Tamalou	
du 7 au 25	CLSH	Familles Rurales	Salle Maurice SIMON
Vendredi 25	Fête du CLSH	Familles Rurales	Salle Maurice SIMON
Septembre			
Samedi 13	Repas	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Dimanche 21		ERSM Sun Dance	Salle Maurice SIMON
Octobre			
Samedi 4	Repas des Personnes âgées	Familles Rurales / commune	Salle Maurice SIMON
Novembre			
Samedi 15	Choucroute	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Dimanche 23	Brocante	Conseil de Parents d'Élèves	Salle Maurice SIMON
Décembre			
Samedi 13	Troc	Entr'Aide et Amitié	Salle des Associations

*certaines dates sont susceptibles de changer. Rendez-vous sur www.recy.fr rubrique « Agenda »

Allo Mairie...

Une ampoule de l'éclairage public HS, un trou dans un trottoir ou sur la route,
une fuite d'eau, une question...

**N'hésitez pas à contacter la Mairie qui prendra les dispositions nécessaires
à la réparation des dégâts éventuels et tentera de répondre à vos questions.**



Les Associations

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT/RESPONSABLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
FAMILLES RURALES	ALAIN DERVIN	38 Grande Rue	03 26 65 21 42
SERVICE D'AIDE À DOMICILE	VALÉRIE ARNOULD	6 ruelle à Bouquin	03 26 65 25 18
.....	LYSIANE DERVIN	38 Grande Rue.....	03 26 65 21 42
CLUB FÉMININ	LYSIANE DERVIN	38 Grande Rue.....	03 26 65 21 42
.....	BRIGITTE PERARD	Chemin de l'Umailly	03 26 65 22 14
.....	CHANTAL GRANDCOLAS	30 rue Marcel JESSON.....	03 26 68 23 95
POINT LECTURE	LYSIANE DERVIN	38 Grande Rue.....	03 26 65 21 42
.....	BRIGITTE PERARD	Chemin de l'Umailly	03 26 65 22 14
.....	CHANTAL GRANDCOLAS	30 rue Marcel JESSON.....	03 26 68 23 95
REPAS DES PERSONNES ÂGÉES	CHANTAL CHANGENOT	3 ruelle Jean Le Bon	03 26 65 67 18
CARTES ADHÉRENTS	ANNIE MARCHAL	38 rue Marcel Jesson.....	03 26 65 24 85
ENTR'AIDE ET AMITIÉ	KAREN VITRY	11 rue Chanteraine	03 26 25 11 48
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	FRANCK LALLEMENT	2 bis rue des Moulins	03 26 68 07 83
TAMALOU (CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE)	BERNARD COLIN	10 voie de l'Abeille	09 54 31 81 09
CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES	CLAUDIA DAGUET	10 rue de la Seneuzerie	03 26 65 71 33
SOCIÉTÉ DE CHASSE	HERVÉ ARNOULD	6 ruelle à Bouquin	03 26 65 25 18
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	JEAN JESSON	25 Grande Rue.....	03 26 65 21 71
COMITÉ DES FÊTES - RECY VIT !	GRÉGORY ARGANINI		03 26 21 58 70
BALADYS	CHARLOTTE		06 59 69 19 82

ÉVEIL DE RECY SAINT MARTIN – PRÉSIDENT : DOMINIQUE JACQUET – 2 ROUTE DE LOUVOIS À RECY

SECTION BASKET	GENEVIÈVE HERMANT	8 chemin des Sports à St Martin.....	03 26 64 69 25
SECTION TENNIS – BADMINTON	JEAN-PASCAL JACQUOT	24 Grande Rue.....	03 26 65 09 17
SECTION DANSE	GILLES DENNEVAL	11 rue des Tournelles	
SECTION GYM ENFANT	SYLVIE AUGUSTE	2 rue des cotons	09 54 07 13 52
SECTION YOGA	ANIMATRICE : CORINNE		06 52 69 22 17
SECTION GYM VOLONTAIRE	AUORE DEFORGE	Chemin de l'Umailly	03 26 65 69 21
SECTION BRIDGE	JACQUES VITRY	Chemin du Mont Nouvet	03 26 65 85 15
LE CHACAL CHESS CLUB	GILLES DHAYNAUT		06 87 16 84 54
SECTION SUN DANCE	ABDOURAZAK GUEDI		

Le Football Club Saint Martin sur le Pré - La Veuve – Recy à Saint Martin sur le Pré - Tél./fax :
03.26.64.22.92.

ERSM Sun Dance

Nous souhaitons informer les habitants de Recy et des environs des activités que nous proposons, à savoir :



Danse latine (Salsa, bachata,..) et Zumba.



En plus, pour tous les habitants de Recy, adhérents aujourd'hui d'une association, auront la possibilité de profiter d'une réduction de 50 % sur nos activités pour toutes inscriptions.

Pour tous contacts ou informations supplémentaires :

sun_dance@live.fr - 06.50.25.16.54 ou 06.15.08.84.91.

Association d'Entr'Aide et Amitié

Le but de l'Association « Entr'Aide et Amitié » est de proposer des actions permettant à tous les habitants de Recy de partager un moment convivial, d'être solidaires et, parfois, de faire connaissance.

Certains d'entre vous ont eu la gentillesse de participer « au Troc » qui continuera à avoir lieu tous les 2 ou 3 mois de 11 h à 12 h dans la salle des Associations en 2014.

Le principe est très simple : On amène un ou des objets (de préférence en rapport avec le thème du troc) et on les échange avec quelqu'un.

Nous souhaitons aussi collecter des anecdotes sur la vie d'antan à Recy, et nous les publierons dans le bulletin municipal de Recy. N'hésitez pas à nous faire part de vos souvenirs.

Si vous souhaitez nous rejoindre, pour nous aider à mettre en place d'autres actions, n'hésitez pas à venir. Si vous voulez nous transmettre vos compétences en cuisine, scrapbooking, bricolage, jeux, relaxation... nous serions ravis que vous acceptiez d'animer ponctuellement un atelier dans votre spécialité.

Vous êtes tous les bienvenus !



Contact :

- Karen VITRY, 11 rue Chanteraine,	03.26.25.11.48
- Nicole KAROLAK, 5 rue Louis Vanseveren,	03.26.65.21.77
- Jean-Baptiste COLOMB, 2 ruelle de la Haie Adam,	09.81.71.61.01

Souvenirs ! Souvenirs ! ! ! ! !

« Quelque temps après notre installation à Recy, le coq de l'église a dû être changé (ou restauré). Alors, un groupe de personnes est venu nous présenter ce bel animal. La légende raconte que « tenir dans ses mains le coq » porte bonheur. Alors je me suis prêtée avec plaisir à cette tradition. Je n'ai pas regretté ce geste puisque depuis j'habite toujours à Recy ! »

Nicole

A vos plumes pour nous raconter vos souvenirs !

Familles Rurales

Présentation de Familles Rurales « Association de Recy »

L'association Familles Rurales de Recy a 50 ans !



30 avril 1963 : Après bien des réunions intervillages, l'association Familles Rurales de Matougues, Juvigny Recy vit le jour. Le président élu est Jacques SONGY et la vice-présidente Anne-marie PASTRÈS.

Ont succédés à ce président jusqu'à aujourd'hui : Anne-Marie PASTRÈS, René PARISSE, Michel LATOUR, Jean-Pierre ISSELIN, Chantal CHANGENOT, Valérie ARNOULD, Catherine DÉSIRANT et, aujourd'hui, Alain DERVIN.



1964 : La première « RUCHE » a commencé à fonctionner pour les enfants de 6 à 12 ans et le « CEV » pour les 9 à 14 ans quelques années plus tard. Cette activité n'a pas connu d'interruption et existe toujours aujourd'hui grâce à l'implication de quelques parents.

1966 : Le timbre familial voit le jour, sous la responsabilité de René PARISSE.

1971 : Premier goûter offert aux anciens à la salle du café.

1977 : Le goûter devient un vrai repas, entièrement préparé et cuisiné par les bénévoles de notre association.

1983 : Le service aide-ménagère renaît, appelé aujourd'hui soutien ou maintien à domicile grâce au courage de René PARISSE et Valérie ARNOULD.

1984 : Matougues devient indépendant suivi de Juvigny en 1985, Recy devient alors Association Familiales Rurales à part entière.

1989 : Le Club Féminin voit le jour, propose de nombreuses créations et organise ponctuellement un marché de Noël au profit de Téléthon.

1999 : Naissance du Club Informatique qui a connu quelques belles années.



FAMILLES RURALES



Vivre mieux !

2002 : Le nombre de convives grandissant, nous avons dû fait appel à un traiteur et utiliser la salle Maurice SIMON.
Ouverture du Point Lecture

2010 : Organisation du premier Loto grâce à Catherine DÉSIRANT. Ce dernier connaît un grand succès et nous permet de fonctionner financièrement dans nos différentes actions citées précédemment.

2013 : Pour fêter ces cinquante ans, au mois de juillet, nous avons fait venir le comédien Goloso dans un spectacle nommé « Non mais Bidon » pour les enfants du centre de vacances et le 2 novembre, lors du repas communal, servi aux habitants de 65 ans et plus, animé musicalement par Fred Animation.

Une réussite ne revient jamais à une seule personne, mais au travail, à la complicité de toute une équipe sans oublier toutes les familles qui ont participé de quelque façon que ce soit à la bonne conduite de nos projets.

Grand merci à toutes ces personnes qui ont donné de leur temps !

« Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps. »

Association TAMALOU

Notre association compte à ce jour 136 adhérents. Le conseil d'administration est composé actuellement de 10 membres :

Le président : Bernard COLIN

Le vice président : Michel NOMINE

La secrétaire : Annie PICOT

Le vice secrétaire : Noël CHANGENOT

Le trésorier : Edmond MULLER

Le vice trésorier : Alain DERVIN

Les Commissions

Les cartes : Michel POLICE et Daniel MONTY

La marche : Bernard COLIN et Noël CHANGENOT

Les Voyages : Gérard ZEIMET

Le scrabble : Eliane CANDELA et Michèle MULLER



Pour 2014, notre association a retenu les dates suivantes :

- 29 Mars : Repas de printemps
- 25 Mai : Brocante
- 18 Juillet : Repas pique nique
- 10 Septembre : Repas d'automne
- 15 Novembre : Repas choucroute

les 12 et 13 juin : proposition d'un voyage de 2 jours en Normandie, visite de Honfleur, le Havre et Étretat.

Conseil des Parents d'Elèves de Recy

A l'aube de cette nouvelle année, l'association du « CPE » et tous ses membres, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2014.

Nous remercions les parents et toutes les personnes qui nous apportent leur soutien et leur aide tout au long de l'année.

Notre association se compose désormais de 11 membres.

Le « CPE » organise et finance différents projets en collaboration avec l'école ainsi que des activités extrascolaires, avec la volonté d'agir pour le bien de nos enfants.



Cette année, les 2 principaux financements sont :

- Une Classe de Neige pour les élèves de CM, à La Chapelle d'Abondance en Haute Savoie, du 16 au 22 mars.
- Une Classe Transplantée de trois jours pour les élèves de CP, CE1 et CE2, dans les Vosges, début avril.

Par ailleurs nos autres activités afin d'animer et financer nos projets :

- Carnaval pour les enfants : **Dimanche 13 avril 2014**
- Semaine d'activité à thème (projet autour de la musique cette année, à confirmer) pendant la 1^{ère} semaine des vacances de printemps.
- Vente de bulbes
- Vide-greniers : **dimanche 23 novembre 2014**
- Vente de chocolat Léonidas pour Noël

Notre association est toujours à la recherche de nouveaux membres afin de nous prêter main forte et nous apporter de nouvelles idées ! Nous avons environ une dizaine de réunions dans l'année. N'hésitez pas à nous contacter !

La Présidente, Claudia DAGUET - cpe.recy@gmail.com – 03.26.65.71.33.

ERSM Basket

En ce début de Saison 2013/2014 le bilan de la section basket est plutôt positif !!!

Retour sur les classements avant la trêve de Noël. :

Séniors 1 : 5^{ème} (7v-6d) - Séniors 2 : 6^{ème} (6v-5d) - Séniors 3 : 1^{er} (10v-1d) - Séniors 4 : 3^{ème} (5v-2d) - Séniors Filles : 1^{ère} (5v-1d) - Cadets : 1^{er} (3v-0d) - Minimes Garçons : 1^{er} (3v-0d) - Minimes Filles : 1^{ère} (6v-0d) - Benjamins 1 : 1^{er} (3v-0d) - Benjamins 2 : 3^{ème} (1v-2d) - Poussins : 3^{ème} (1v-1d) - École de Mini-Basket : A participé au plateau en Novembre 2013 à l'ASPTT Châlons.

A Noter la qualification en ½ finale de Coupe de la Marne pour nos équipes :

Séniors 3 / Séniors Filles / Cadets / Minimes G / Benjamins 1.

Dates à retenir en 2014 :

- Une semaine de stage sportif est prévue pendant les vacances d'avril.
- Le tournoi Intern' du Club aura lieu en juin.

N'oubliez pas de venir profiter les Samedi et Dimanche de toutes nos catégories qui jouent en Championnat à la Salle Pierre Arnould.

Retrouvez toute l'Actualité du Club sur notre site Internet et notre page Facebook.

www.ersm-tango.ayosport.com/

www.facebook.com/pages/ERSM-Basket/102563343136558



ERSM Gym Enfants

C'est maintenant la tradition, le Père Noël s'arrête pendant le cours de baby gym afin de prendre note des désirs des enfants.

Il ne manque pas d'apporter quelques friandises après avoir chanté avec les enfants.



ERSM section Gym Volontaire

La section Gymnastique Volontaire de l'ERSM organisera sa **1^{ère} Bourse aux Vêtements** **Dimanche 23 mars** de 9 h à 16 h à la Salle des fêtes Maurice SIMON.

Pour tout renseignement :

Christelle PHILIPPE – 03.26.67.90.86 (entre 18h et 20h)- Aurore DEFORGE – 06.70.49.49.88 ou eveilgvrecy@orange.fr

Comité des Fêtes - Recy vit !

Une activité soutenue en 2013...

De nombreuses animations se sont succédé en 2013, particulièrement en fin d'année avec le Beaujolais Nouveau, soirée théâtre, journée du Téléthon et Loto ...

...et un beau programme pour 2014

Théâtre à Recy le 15 février

Une « pièce policière » avec la troupe **ACTE1** de Condé sur Marne :

« KI CÉ KA FÉ KOI »

Un huis-clos comique où se mêlent situations cocasses, rebondissements, jeux de mots... Un regard acide sur notre société, entre émotion et éclats de rire.

Sortie Théâtre à Paris le 29 mars : Les Chevaliers du Fiel

« Croisière d'enfer » au Théâtre des Variétés.

Après le triomphe de leur "**Best Out**", les Chevaliers du Fiel reviennent au théâtre avec la suite de l'énorme "**Vacances d'enfer !**" où ils campaient déjà une multitude de personnages aussi déjantés les uns que les autres. Dans cette nouvelle comédie délirante, nous retrouvons Martine Lambert et son mari Christian qui s'embarquent pour la croisière "Claude François Alexandrie Alexandra"... où les attendent intrigues, incidents, amours et confusions. Bienvenue à bord de cette croisière à couler de rire !

Attention ! **Nombre de places limité !!!** Réservations dès maintenant avec le bulletin ci-joint. Tarif : 65 € (spectacle + transport) - Rendez-vous à 15 h 30 place de la Mairie

Sortie guinguette au bord de l'eau en juin. Nous préparons une petite sortie pour « guincher » au bord de l'eau ou tout simplement prendre le frais...



BULLETIN DE RÉSERVATION sortie théâtre « **Croisière d'enfer** » à Paris le 29 mars.
à déposer chez Alain DURAND, au 37 Grande Rue **avant le 15 mars**



Nom Prénom :

Nb de places : X 65 € = €

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de :
RECY VIT – Comité des Fêtes